

**1 Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise****· Identificateur de produit**

- **Nom du produit** TRW Bremsenreiniger PFC 115 liquid
- **Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées**
  - **Emploi de la substance / de la préparation** Détergent à froid

**· Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité****· Producteur/fournisseur :**

TRW Automotive Distribution France  
1, Rue du Général Leclerc  
F-92047 Paris la Défense Cedex  
Tel. +33 (0) 1 58 58 29 00  
Fax +33 (0) 1 58 58 45 00  
www.trwaftermarket.com  
ventes.france@trw.com

· **Service chargé des renseignements :** Téléphone : +49 (0) 2631 / 912 - 0

**· Numéro d'appel d'urgence:**

Giftnotruf München  
Tel: +49 (0) 89 -19 240 (24 h)  
Informations en allemand et en anglais

**2 Identification des dangers****· Classification de la substance ou du mélange****· Classification selon le règlement (CE) n° 1272/2008**

GHS02 flamme

Flam. Liq. 2      H225 Liquide et vapeurs très inflammables.



GHS08 danger pour la santé

Asp. Tox. 1      H304 Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires.



GHS09 environnement

Aquatic Chronic 2 H411 Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.



GHS07

Skin Irrit. 2      H315 Provoque une irritation cutanée.  
Eye Irrit. 2      H319 Provoque une sévère irritation des yeux.  
STOT SE 3      H336 Peut provoquer somnolence ou vertiges.

**· Classification selon la directive 67/548/CEE ou directive 1999/45/CE**

Xn; Nocif

R65:      Nocif: peut provoquer une atteinte des poumons en cas d'ingestion.

# Fiche de données de sécurité

## selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 13.06.2012

Numéro de version 1

Révision: 13.06.2012

### Nom du produit TRW Bremsenreiniger PFC 115 liquid

(suite de la page 1)



Xi; Irritant

R36/38: Irritant pour les yeux et la peau.



F; Facilement inflammable

R11: Facilement inflammable.



N; Dangereux pour l'environnement

R51/53: Toxique pour les organismes aquatiques, peut entraîner des effets néfastes à long terme pour l'environnement aquatique.

R67: L'inhalation de vapeurs peut provoquer somnolence et vertiges.

- **Indications particulières concernant les dangers pour l'homme et l'environnement:**

Le produit est à étiqueter, conformément au procédé de calcul de la "Directive générale de classification pour les préparations de la CE", dans la dernière version valable.

A des effets narcotisants.

- **Système de classification:**

La classification correspond aux listes CEE actuelles, mais est complétée par des indications tirées de publications spécialisées et des indications fournies par l'entreprise.

- **Éléments d'étiquetage**

- **Marquage selon les directives CEE:**

Le produit est classé et identifié suivant les directives de la Communauté européenne / la "GefStoffV" = la Réglementation sur les Produits dangereux.

- **Lettre d'identification et caractérisation de danger du produit:**



Xn Nocif

F Facilement inflammable

N Dangereux pour l'environnement

- **Composants dangereux déterminants pour l'étiquetage:**

naphta léger (pétrole), hydrotraité

- **Phrases R:**

11 Facilement inflammable.

36/38 Irritant pour les yeux et la peau.

51/53 Toxique pour les organismes aquatiques, peut entraîner des effets néfastes à long terme pour l'environnement aquatique.

65 Nocif: peut provoquer une atteinte des poumons en cas d'ingestion.

67 L'inhalation de vapeurs peut provoquer somnolence et vertiges.

- **Phrases S:**

2 Conserver hors de portée des enfants.

9 Conserver le récipient dans un endroit bien ventilé.

16 Conserver à l'écart de toute flamme ou source d'étincelles - Ne pas fumer.

23 Ne pas respirer la vapeur/l'aérosol.

26 En cas de contact avec les yeux, laver immédiatement et abondamment avec de l'eau et consulter un spécialiste.

60 Éliminer le produit et son récipient comme un déchet dangereux.

62 En cas d'ingestion, ne pas faire vomir. Consulter immédiatement un médecin et lui montrer l'emballage ou l'étiquette.

- **Autres dangers**

- **Résultats des évaluations PBT et vPvB**

- **PBT:** Non applicable.

- **vPvB:** Non applicable.

FR

(suite page 3)

# Fiche de données de sécurité

## selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 13.06.2012

Numéro de version 1

Révision: 13.06.2012

**Nom du produit TRW Bremsenreiniger PFC 115 liquid**



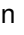




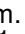




(suite de la page 2)

### 3 Composition/informations sur les composants

- **Caractérisation chimique: Mélanges**

- **Description** : Mélange : composé des substances indiquées ci-après.

- **Composants contribuant aux dangers:**

CAS: 64742-49-0 EINECS: 265-151-9	naphta léger (pétrole), hydrotraité  Xn R65;  Xi R38;  F R11;  N R51/53 R67  Flam. Liq. 2, H225;  Asp. Tox. 1, H304;  Aquatic Chronic 2, H411;  Skin Irrit. 2, H315; STOT SE 3, H336	50-100%
CAS: 67-63-0 EINECS: 200-661-7	2-propanol  Xi R36;  F R11 R67  Flam. Liq. 2, H225;  Eye Irrit. 2, H319; STOT SE 3, H336	10-25%

- **Indications complémentaires :**

Pour le libellé des phrases de risque citées, se référer au chapitre 16.

### 4 Premiers secours

- **Description des premiers secours**

- **Indications générales** : Retirer immédiatement des vêtements sales ou imprégnés.

- **après inhalation** :

Donner de l'air frais, consulter un médecin en cas de troubles.

En cas d'inconscience, coucher et transporter la personne en position latérale stable.

- **après contact avec la peau** :

Laver immédiatement à l'eau et au savon et bien rincer.

En cas de maux continuels consulter un médecin.

- **après contact avec les yeux** :

Lavage avec de l'eau en écartant les paupières plusieurs minutes. Si les troubles persistent, consulter un médecin.

- **après ingestion** :

Ne provoquez pas de vomissement afin de prévenir une pénétration dans les poumons.

- **Indications destinées au médecin** :

- **Principaux symptômes et effets, aigus et différés**

Pas d'autres informations importantes disponibles.

- **Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires**

En cas d'ingestion ou de vomissement, risque de pénétration dans les poumons

### 5 Mesures de lutte contre l'incendie

- **Moyens d'extinction**

- **Moyens d'extinction:**

Poudre d'extinction, mousse ou eau pulvérisée. Combattre les foyers importants par de l'eau pulvérisée ou de la mousse résistant à l'alcool.

- **Produits extincteurs déconseillés pour des raisons de sécurité** : Jet d'eau à grand débit.

- **Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange**

Pas d'autres informations importantes disponibles.

- **Conseils aux pompiers**

- **Équipement spécial de sécurité** :

Ne pas inhaler les gaz d'explosion et les gaz d'incendie

Porter un appareil de respiration indépendant de l'air ambiant.

- **Autres indications**

Eloignez des produits stockés de la zone d'incendie, si possible.

Les vapeurs peut former une atmosphère explosive.

(suite page 4)

## Fiche de données de sécurité selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 13.06.2012

Numéro de version 1

Révision: 13.06.2012

### Nom du produit TRW Bremsenreiniger PFC 115 liquid

(suite de la page 3)

Rassembler séparément l'eau d'extinction contaminée, ne pas l'envoyer dans les canalisations  
Les résidus de l'incendie et l'eau contaminée ayant servi à l'éteindre, doivent impérativement être éliminés conformément aux directives administratives.

### 6 Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

- **Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence**  
Porter un équipement de sécurité. Eloigner les personnes non protégées.  
Veiller à une aération suffisante  
Conserver à l'écart de toute flamme ou source d'étincelles - Ne pas fumer.
- **Précautions pour la protection de l'environnement:**  
Ne pas rejeter dans les canalisations, dans l'eau de ruissellement ni dans les nappes d'eau souterraines  
En cas de pénétration dans les eaux ou les égouts, avertir les autorités compétentes.
- **Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage:**  
Recueillir les liquides à l'aide d'un produit absorbant (sable, kieselguhr, neutralisant d'acide, liant universel).  
Evacuer les matériaux contaminés en tant que déchets conformément au point 13.  
Assurer une aération suffisante.
- **Référence à d'autres sections**  
Afin d'obtenir des informations sur une manipulation sûre, consulter le chapitre 7  
Afin d'obtenir des informations sur les équipements de protection personnels, consulter le chapitre 8  
Afin d'obtenir des informations sur l'élimination, consulter le chapitre 13

### 7 Manipulation et stockage

- **Manipulation :**
  - **Précautions à prendre pour une manipulation sans danger**  
Veiller à une bonne ventilation/aspiration du poste de travail.  
Eviter le dégagement d'aérosols.
  - **Préventions des incendies et des explosions:**  
Tenir à l'abri de sources d'inflammation - ne pas fumer.  
Prendre des mesures contre une charge électrostatique.
- **Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités**
  - **Stockage :**
    - **Exigences concernant les lieux et conteneurs de stockage :** Stocker dans un endroit frais.
    - **Indications concernant le stockage commun :** Ne pas stocker avec les aliments
    - **Autres indications sur les conditions de stockage :**  
Tenir les emballages hermétiquement fermés  
Stocker au frais et au sec dans des fûts métalliques bien fermés
  - **Utilisation(s) finale(s) particulière(s)** Pas d'autres informations importantes disponibles.

### 8 Contrôles de l'exposition/protection individuelle

- **Paramètres de contrôle**
  - **Composants présentant des valeurs-seuil à surveiller par poste de travail :**  
VME: valeur limite de moyenne d'exposition  
VLE: valeur limite d'exposition professionnelle (court terme)

#### 67-63-0 2-propanol

VME	Valeur momentané: 980 mg/m <sup>3</sup> , 400 ppm
-----	---

(suite page 5)

# Fiche de données de sécurité

## selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 13.06.2012

Numéro de version 1

Révision: 13.06.2012

### Nom du produit TRW Bremsenreiniger PFC 115 liquid

(suite de la page 4)

#### · DNEL

#### 64742-49-0 naphta léger (pétrole), hydrotraité

Dermique DNEL (worker, long-term, systemic) 25,9 mg/kg bw/day (homme)

Inhalatoire DNEL (worker, long-term, systemic) 3,25 mg/m<sup>3</sup> (homme)

#### · Indications complémentaires :

Le présent document s'appuie sur les listes en vigueur au moment de son élaboration.

#### · Contrôles de l'exposition

##### · Equipement de protection individuel :

##### · Mesures générales de protection et d'hygiène :

Tenir à l'écart de produits alimentaires, de boissons et de nourriture pour animaux.

Retirer immédiatement les vêtements souillés ou humectés.

Se laver les mains avant les pauses et en fin de travail.

Ne pas inhaler les gaz, les vapeurs et les aérosols

Eviter tout contact avec les yeux et avec la peau

##### · Protection respiratoire :

Non nécessaire si la pièce dispose d'une bonne ventilation.

En cas d'exposition faible ou de courte durée, filtre respirateur; en cas d'exposition intense ou durable, utiliser un appareil de respiration indépendant de l'air ambiant.

##### · Protection des mains :

Gants de protection.

Pour éviter des problèmes de peau, réduire le porter des gants au minimum indispensable.

##### · Matériau des gants Caoutchouc nitrile

##### · Temps de pénétration du matériau des gants

Pour les récipients ayant une épaisseur de couche de 0,4 mm le temps de pénétration se monte au moins à 480 minutes.

##### · Protection des yeux : Lunettes de protection hermétiques.

## 9 Propriétés physiques et chimiques

#### · Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

##### · Indications générales.

##### · Aspect:

· **Forme :** liquide· **Couleur :** incolore· **Odeur :** De type solvanté· **Seuil olfactif:** Non déterminé.· **valeur du pH:** Non déterminé.

##### · Modification d'état

· **Point de fusion :** non déterminé· **Point d'ébullition :** 70 °C· **Point d'éclair :** 12 °C· **Inflammabilité (solide, gazeux) :** Non applicable.· **Température d'inflammation :** 328 °C· **Température de décomposition :** Non déterminé.· **Auto-inflammation :** Le produit ne s'enflamme pas spontanément.· **Danger d'explosion :** Le produit n'est pas explosif; toutefois, des mélanges explosifs vapeur-air peuvent se former.

##### · Limites d'explosion :

· **inférieure :** 1,1 Vol %· **supérieure :** 12,0 Vol %

(suite page 6)

# Fiche de données de sécurité

## selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 13.06.2012

Numéro de version 1

Révision: 13.06.2012

### Nom du produit TRW Bremsenreiniger PFC 115 liquid

(suite de la page 5)

· <b>Pression de vapeur à 20°C:</b>	44 hPa
· <b>Densité à 20°C:</b>	0,71 g/cm <sup>3</sup>
· <b>Densité relative.</b>	Non déterminé.
· <b>Densité de vapeur.</b>	Non déterminé.
· <b>Vitesse d'évaporation.</b>	Non déterminé.
· <b>Solubilité dans/miscibilité avec l'eau :</b>	non ou peu miscible
· <b>Coefficient de partage (n-octanol/eau) :</b>	Non déterminé.
· <b>Viscosité :</b>	
· <b>dynamique :</b>	Non déterminé.
· <b>Teneur en solvants :</b>	
· <b>solvants organiques</b>	
· <b>VOC EU</b>	100 %
· <b>Autres informations</b>	Pas d'autres informations importantes disponibles.

## 10 Stabilité et réactivité

- **Réactivité**
- **Stabilité chimique**
  - **Décomposition thermique / conditions à éviter :**  
Pas de décomposition en cas d'usage conforme.
- **Possibilité de réactions dangereuses** Aucune réaction dangereuse connue
- **Conditions à éviter** Pas d'autres informations importantes disponibles.
- **Matières incompatibles:** Pas d'autres informations importantes disponibles.
- **Produits de décomposition dangereux:**  
Aucun, en cas d'utilisation conformément aux dispositions et du stockage réglementaire.

## 11 Informations toxicologiques

- **Informations sur les effets toxicologiques**
- **Toxicité aiguë :**

· <b>Valeurs LD/LC50 déterminantes pour la classification :</b>		
<b>64742-49-0 naphta léger (pétrole), hydrotraité</b>		
Oral	LD50	5580 mg/kg (rat) (EU Method B.1)
Dermique	LD50	8260 mg/kg (cochon d'Inde) (21 CFR 191.10)
Inhalatoire	LC50	43,7 mg/l/4h (rat) (OECD 403)

- **Effet primaire d'irritation :**
- **de la peau :**  
Irrite la peau et les muqueuses.  
Un contact prolongé avec la peau peut provoquer des irritations de la peau et/ou des dermatites.
- **des yeux :** Effet d'irritation.
- **Sensibilisation :** Aucun effet de sensibilisation connu.
- **Indications toxicologiques complémentaires :**  
Selon le procédé de calcul de la dernière version en vigueur de la directive générale CEE sur la classification des préparations, le produit présente les dangers suivants :  
Irritant  
Très petites quantités qui accèdent aux poumons au moment de les avaler ou au vomissement suivant peuvent déjà causer un oedème pulmonaire ou pneumonie.

(suite page 7)

# Fiche de données de sécurité

## selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 13.06.2012

Numéro de version 1

Révision: 13.06.2012

**Nom du produit TRW Bremsenreiniger PFC 115 liquid**

(suite de la page 6)

En cas d'inhaler des concentrations fortes des symptômes narcotique sont possible.

### 12 Informations écologiques

- **Toxicité**

- **Toxicité aquatique :**

**64742-49-0 naphta léger (pétrole), hydrotraité**

EC50 (statique)	12,4 mg/l/72h (Pseudokirchneriella subcapitata) (OECD 201)
	4,7 mg/l/48h (Daphnia magna) (OECD 202)
LC50 (statique)	8,41 mg/l/96h (Oncorhynchus mykiss) (OECD 203)

- **Persistence et dégradabilité** Biodégradable.

- **Autres indications :** Aucune donnée relative à la préparation n'est disponible.

- **Comportement dans des compartiments de l'environnement :**

- **Potentiel de bioaccumulation** Pas d'autres informations importantes disponibles.

- **Mobilité dans le sol** Pas d'autres informations importantes disponibles.

- **Effets écotoxiques :**

- **Remarque :** Toxique chez les poissons.

- **Autres indications écologiques :**

- **Indications générales :**

Catégorie de pollution des eaux 1 (D) (Classification propre) : peu polluant

Ne pas laisser le produit, non dilué ou en grande quantité, pénétrer dans la nappe phréatique, les eaux ou les canalisations.

Dans les eaux, également toxique pour les poissons et le plancton.

Toxique pour les organismes aquatiques.

- **Résultats des évaluations PBT et VPVB**

- **PBT:** Non applicable.

- **vPvB:** Non applicable.

- **Autres effets néfastes** Pas d'autres informations importantes disponibles.

### 13 Considérations relatives à l'élimination

- **Méthodes de traitement des déchets**

- **Recommandation :**

Ne doit pas être évacué avec les ordures ménagères. Ne pas laisser pénétrer dans les égouts.

Les chiffres clés des déchets mentionnés ci-dessous représentent des recommandations en vue de l'utilisation prévue du produit.

- **Catalogue européen des déchets**

07 00 00	DÉCHETS DES PROCÉDÉS DE LA CHIMIE ORGANIQUE
07 07 00	déchets provenant de la FFDU de produits chimiques issus de la chimie fine et de produits chimiques non spécifiés ailleurs
07 07 04*	autres solvants, liquides de lavage et liqueurs mères organiques
14 00 00	DÉCHETS DE SOLVANTS ORGANIQUES, D'AGENTS RÉFRIGÉRANTS ET PROPULSEURS (sauf chapitres 07 et 08)
14 06 00	déchets de solvants, d'agents réfrigérants et d'agents propulseurs d'aérosols/de mousses organiques
14 06 03*	autres solvants et mélanges de solvants
16 00 00	DÉCHETS NON DÉCRITS AILLEURS DANS LA LISTE
16 03 00	loupés de fabrication et produits non utilisés
16 03 05*	déchets d'origine organique contenant des substances dangereuses

(suite page 8)

# Fiche de données de sécurité

## selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 13.06.2012

Numéro de version 1

Révision: 13.06.2012

**Nom du produit TRW Bremsenreiniger PFC 115 liquid**

(suite de la page 7)

**· Emballages non nettoyés :**
**· Recommandation :** Evacuation conformément aux prescriptions légales.

### 14 Informations relatives au transport

**· No ONU**
**· ADR, IMDG, IATA**

UN1993

**· Nom d'expédition des Nations unies**
**· ADR**

1993 LIQUIDE INFLAMMABLE, N.S.A. (naphta léger (pétrole), hydrotraité, ISOPROPANOL (ALCOOL ISOPROPYLIQUE)), DANGEREUX POUR L'ENVIRONNEMENT, Dispositions spéciales 640D

**· IMDG**

FLAMMABLE LIQUID, N.O.S. (Naphtha (petroleum), hydrotreated light, ISOPROPANOL (ISOPROPYL ALCOHOL)), MARINE POLLUTANT

**· IATA**

FLAMMABLE LIQUID, N.O.S. (Naphtha (petroleum), hydrotreated light, ISOPROPANOL (ISOPROPYL ALCOHOL))

**· Classe(s) de danger pour le transport**
**· ADR**

**· Classe**  
**· Étiquette**

 3 (F1) Liquides inflammables.  
 3

**· IMDG**

**· Class**  
**· Label**

 3 Flammable liquids.  
 3

**· IATA**

**· Class**  
**· Label**

 3 Flammable liquids.  
 Pas de produit dangereux.  
 3

**· Groupe d'emballage**
**· ADR, IMDG, IATA**

II

**· Dangers pour l'environnement:**

Le produit contient matières dangereuses pour l'environnement : naphta léger (pétrole), hydrotraité

**· Polluant marin :**

 Oui  
 Signe conventionnel (poisson et arbre)

(suite page 9)



# Fiche de données de sécurité

## selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 13.06.2012

Numéro de version 1

Révision: 13.06.2012

### Nom du produit TRW Bremsenreiniger PFC 115 liquid

(suite de la page 8)

· <b>Marquage spécial (ADR):</b>	Signe conventionnel (poisson et arbre)
· <b>Précautions particulières à prendre par l'utilisateur</b>	Attention: Liquides inflammables.
· <b>Indice Kemler :</b>	33
· <b>No EMS :</b>	F-E,S-E
· <b>Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol 73/78 et au recueil IBC</b>	Non applicable.
· <b>Indications complémentaires de transport :</b>	
· <b>ADR</b>	
· <b>Code de restriction en tunnels</b>	D/E
· <b>"Règlement type" de l'ONU:</b>	UN1993, LIQUIDE INFLAMMABLE, N.S.A. (naphta léger (pétrole), hydrotraité, ISOPROPANOL (ALCOOL ISOPROPYLIQUE)), Dispositions spéciales 640D, DANGEREUX POUR L'ENVIRONNEMENT, 3, II

## 15 Informations réglementaires

### · **Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement**

#### · **Marquage selon les directives CEE :**

Le produit est classé et identifié suivant les directives de la Communauté européenne / la "GefStoffV" = la Réglementation sur les Produits dangereux.

#### · **Lettre d'identification et caractérisation de danger du produit :**



Xn Nocif  
F Facilement inflammable  
N Dangereux pour l'environnement

#### · **Composants dangereux déterminants pour l'étiquetage :**

naphta léger (pétrole), hydrotraité

#### · **Phrases R :**

- 11 Facilement inflammable.
- 36/38 Irritant pour les yeux et la peau.
- 51/53 Toxique pour les organismes aquatiques, peut entraîner des effets néfastes à long terme pour l'environnement aquatique.
- 65 Nocif: peut provoquer une atteinte des poumons en cas d'ingestion.
- 67 L'inhalation de vapeurs peut provoquer somnolence et vertiges.

#### · **Phrases S :**

- 2 Conserver hors de portée des enfants.
- 9 Conserver le récipient dans un endroit bien ventilé.
- 16 Conserver à l'écart de toute flamme ou source d'étincelles - Ne pas fumer.
- 23 Ne pas respirer la vapeur/l'aérosol.
- 26 En cas de contact avec les yeux, laver immédiatement et abondamment avec de l'eau et consulter un spécialiste.
- 60 Éliminer le produit et son récipient comme un déchet dangereux.
- 62 En cas d'ingestion, ne pas faire vomir. Consulter immédiatement un médecin et lui montrer l'emballage ou l'étiquette.

(suite page 10)

# Fiche de données de sécurité

## selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 13.06.2012

Numéro de version 1

Révision: 13.06.2012

### Nom du produit TRW Bremsenreiniger PFC 115 liquid

(suite de la page 9)

- **Prescriptions nationales :**

- **Directives techniques air :**

Classe	Part en %
III	50-100
NK	10-25

- **Classe de pollution des eaux :**

Classe de danger pour l'eau 1 (Classification propre): peu polluant

- **Évaluation de la sécurité chimique:** Une évaluation de la sécurité chimique n'a pas été réalisée.

## 16 Autres informations

Ces indications sont fondées sur l'état actuel de nos connaissances, mais ne constituent pas une garantie quant aux propriétés du produit et ne donnent pas lieu à un rapport juridique contractuel.

- **Phrases importantes**

- H225 Liquide et vapeurs très inflammables.
- H304 Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires.
- H315 Provoque une irritation cutanée.
- H319 Provoque une sévère irritation des yeux.
- H336 Peut provoquer somnolence ou vertiges.
- H411 Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.
- R11 Facilement inflammable.
- R36 Irritant pour les yeux.
- R38 Irritant pour la peau.
- R51/53 Toxique pour les organismes aquatiques, peut entraîner des effets néfastes à long terme pour l'environnement aquatique.
- R65 Nocif: peut provoquer une atteinte des poumons en cas d'ingestion.
- R67 L'inhalation de vapeurs peut provoquer somnolence et vertiges.

- **Service établissant la fiche technique :**

Elaboration de la Fiche de données de sécurité:  
DEKRA Consulting GmbH, Hanomagstr. 12, D-30449 Hannover, Allemagne,  
Tél. (+49)-511-42079-311, reach@dekra.com.

- **Contact :** sdfsdfsdf

- **Acronymes et abréviations:**

ADR: Accord européen sur le transport des marchandises dangereuses par Route  
IMDG: International Maritime Code for Dangerous Goods  
IATA: International Air Transport Association  
GHS: Globally Harmonized System of Classification and Labelling of Chemicals  
DNEL: Derived No-Effect Level (REACH)  
LC50: Lethal concentration, 50 percent  
LD50: Lethal dose, 50 percent